

La Seyne

Le café-théâtre 7^e Vague veut passer un pacte avec la Ville

Un laboratoire d'idées. C'est ainsi que le café-théâtre 7^e Vague se présente. L'association a planché sur un projet qui s'intitule le « PACCS », pour pacte (ou pétitement, au choix) artistique, culturel et citoyen seynois. Un sigle généreux englobant une foule de spectacles, fêtes, rencontres citoyennes et même sportives, imaginées par Tonton Dgé⁽¹⁾ et sa bande. Et portées par le légendaire « gobie bleu », devenu l'emblème de 7^e Vague.

Rituels

L'association veut mettre en place des « rites ». Des fêtes ou animations locales marquantes pour les Seynois. Tonton Dgé, Gilbert et les autres rêvent ainsi de remonter la fête du gobie bleu. En 2008, elle avait eu lieu pour la première fois avec les boulangers-pâtisseries de la ville. L'année dernière, elle n'avait pas été reconduite.

Le passage de la porte des chantiers, pour la fête de la ville le 26 juin, est en revanche un rituel que la municipalité a déjà adopté. D'autres fêtes restent à inventer : le tournoi de yoles à « Pistil Baie » (ville imaginaire inspirée de La Seyne, nldr), le championnat de la ville de « Futvil (tournoi de foot et de beach soccer), les « olympiades de Pistil Baie », des spectacles de théâtre et de cinéma en plein air à Berthe. L'association veut aussi « poétiser » le traditionnel pèlerinage à Notre-Dame-du-Mai en installant



Les adhérents de l'association café-théâtre 7^e Vague ont élaboré un projet culturel - dont l'emblème est le gobie bleu - à l'échelle de la ville. (Photo M. V.)

« une sculpture éclairée représentant Pistil Baie » entre les Deux Frères. Une idée lumineuse qui ne manquera pas de séduire le curé de la chapelle...

Lieux de création et de diffusion artistique

Le projet de 7^e Vague met aussi en exergue la création artistique. L'association s'appuie sur les salles culturelles existantes (Apollinaire, café-théâtre, fort Napoléon). Mais s'approprieraient volontiers d'autres endroits : l'hôtel Lamy en résidence d'artistes, la Bourse du travail et le futur casino pour des spectacles et expos. L'association envisage même

de transformer l'actuel bâtiment de la police municipale (place Ledru-Rollin) en salle de spectacle appelée « La Rade »!

Enfin, les places du centre-ville sont aussi perçues comme des lieux pouvant accueillir des événements culturels, ou de simples rencontres entre citoyens.

« Tout cela ne peut se faire sans l'aide de la Ville. Nous sommes à fond derrière le maire et notre objectif est de défendre un projet structurant et qui vise une réimpulsion économique de notre territoire », explique Tonton Dgé. Depuis que Marc Vuillemot célèbre les PACS (Pacte civil de solidarité) en mairie, l'association vou-

drait bien conclure son pacte avec la ville.

Mais le projet, présenté il y a plusieurs mois à la municipalité, n'a pas été validé. Florence Cyrulnik, l'adjointe au patrimoine, se montre d'ailleurs très réservée : « Tout cela est sympathique, un peu fantaisiste aussi. Il y a des choses un peu populistes. Pour le reste, j'ai très peu de moyens à la culture. On va mettre quand même plusieurs centaines de milliers d'euros pour développer le café-théâtre (lire ci-dessous), c'est déjà pas mal ».

MARIELLE VALMALETTE
mvalmalette@varmatin.com

1. Tonton Dgé est le directeur artistique de l'association.

Entre 260 et 300 000 euros d'acquisitions immobilières

La Ville a acquis plusieurs locaux dans le cadre du projet d'extension du café-théâtre.

« On a récupéré le bail du local adjacent (l'ancien atelier de Gwen, Ndlr) qui donne sur la place Perrin et on a acheté tout l'immeuble où se trouve actuellement le café-théâtre. La Ville a aussi acquis un autre local juste en face dans la rue Berny. Toutes ces acquisitions immobilières ont coûté entre

260 et 300 000 euros », explique Florence Cyrulnik, adjointe à la culture. Le local adjacent permettra de créer une nouvelle salle de spectacle de 50 places environ. Les appartements au-dessus de la salle actuelle pourront éventuellement se transformer en résidences d'artistes.

Le local en face pourra être utilisé soit pour le café-théâtre soit pour une autre activité.

Selon Florence Cyrulnik, l'immeuble où se trouve 7^e Vague est insalubre. « On a demandé une subvention de 700 000 euros (au Fonds européen de développement régional) mais j'espère pouvoir ne dépenser que 400 000 euros et réaffecter le reste des crédits sur d'autres opérations », précise l'adjointe. En revanche, aucun calendrier n'est encore avancé pour la réalisation des travaux.

Le café-théâtre 7^e Vague évite la fermeture de justesse

CULTURE L'association dénonce une baisse de subvention qui la contraindrait à licencier. Reçue hier en mairie, elle a obtenu une rallonge de 15 000 euros

« Nous sommes dans une situation très critique », Gilbert Rinaldi, président du café-théâtre 7^e Vague, en a les larmes aux yeux. Devant ses amis, adhérents et soutiens (1), il a expliqué hier : « Notre subvention (municipale, Ndlr) a été réduite de moitié par rapport à l'an dernier. Nous n'avons touché que 15 000 euros au lieu des 30 000 en 2009. J'avais prévenu la mairie qu'en dessous de 30 000 euros, nous ne pouvions pas fonctionner. Depuis novembre dernier, nos courriers au maire sont restés sans réponse », expose le président.

Le café-théâtre est aussi dans l'incertitude quant à sa subvention régionale (20 000 euros). À ce rythme, l'association aura accumulé, d'ici le mois d'août, un passif de 22 200 euros. « Dans une semaine, nous serons obligés d'engager une procédure de licenciement pour nos trois emplois à mi-temps (2) », poursuit Gilbert Rinaldi. Dans l'incertitude depuis plusieurs mois, l'association avait déjà annulé des représentations de sa création, « Le bar de la Corderie ». Elle a lancé un appel aux dons (3) pour tenter de sauver son activité, démarrée il y a 12 ans.



Gilles Teisseire, chef du cabinet du maire (à gauche) a reçu, hier, le président du café-théâtre 7^e Vague (à droite), Gilbert Rinaldi. « On va se débrouiller pour trouver les 15 000 euros qu'il vous manque » a indiqué Gilles Teisseire. Puis, il lui a conseillé : « de trouver un moyen pour ne pas se retrouver dans cette situation l'an prochain ». (Photo Éric Estrade)

Délégation improvisée en mairie

Hier, la 7^e Vague a écrit un ultime courrier au maire dans lequel l'association se dit « lâchée par la ville » et tire la sonnette d'alarme. Sa possible disparition « constituerait une trace pas très glorieuse de la part d'une municipalité de gauche dans l'histoire artistique, culturelle et citoyenne de notre ville », écrit le président à Marc Vuille-

Triste, en colère, écœuré, Gérard Rinaldi, le directeur artistique, a proposé de partir en délégation remettre en main propre cette lettre au maire. En son absence, c'est le directeur de cabinet, Gilles Teisseire, qui l'a reçue.

Réaffirmant le soutien de la municipalité aux activités artistiques de la 7^e Vague, Gilles Teisseire a d'abord démenti « la perte

de moitié de la subvention ». « Ne nous faites pas de mauvais procès. En 2007, vous avez eu 5 000 euros, en 2008 c'était 10 000 euros. En 2009 vous avez eu 10 000 euros, plus une subvention exceptionnelle de 20 000 euros. On proposait 15 000 euros en 2010, ce qui était encore une progression », a souligné le chef de cabinet, avant de rappeler que la ville avait

aussi acquis deux locaux dans le cadre du projet d'extension de la salle de spectacle.

« On évite la catastrophe »

Et Gilles Teisseire d'annoncer la bonne nouvelle : « On va se débrouiller pour trouver les 15 000 euros qu'il vous manque. Ça se fera peut-être en deux temps. Pour l'instant, on a déjà trouvé 6 000 euros. Quant à la Région, il n'y a pas de rejet de la subvention ».

Le bras droit du maire a quand même prévenu Gilbert Rinaldi : « On évite la catastrophe cette année, mais il faut trouver un moyen pour ne pas se retrouver dans cette situation l'an prochain ».

Forte de ces promesses, la 7^e Vague peut reprendre son souffle. « C'est un petit soulagement pour nous mais un grand pour l'humanité », a commenté Gérard Rinaldi.

Lui reste cependant sur ses gardes : « Le meilleur moyen de pérenniser le café-théâtre, c'est de signer une convention d'objectifs (4) avec la mairie. Inscrire une association dans une convention, c'est l'inscrire dans sa politique municipale ».

MARIELLE VALMALETTE
mvalmalette@varmatin.com

1. Parmi eux, le conseiller général Patrick Martineq (PS), le Mouvement des jeunes socialistes, le Collectif citoyen 83, l'Ensemble vocal de Tamaris, le Gobi bleu.

2. Une secrétaire, un régisseur et une personne chargée de la communication.

3. Les dons (à partir de 5 euros par chèque) sont à adresser à l'association 7^e Vague, 38 rue Berry. Contact au 04.94.06.02.52.

4. Une convention avait été signée entre 2006 et 2009 mais n'a pas été reconduite.